



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

Tel/Fax : (687) 26 27 70 – mail : [equitation@lagoon.nc](mailto:equitation@lagoon.nc) –www.crenc.nc –Ridet : n° 675173.0001

## **COMPTE RENDU et PROCES VERBAL de VALIDATION**

Réunion du Comité Directeur du 30 novembre 2021

Maison des Sports, salle R11 - CTOS

Les membres du Comité directeur du CRENC se sont réunis à Nouméa, dans les locaux du CTOS, Maison du sport, salle R11, sur convocation du Président, Monsieur Vincent FARDEAU à 18h30.

### **Mesdames et Messieurs, membres du Comité présents :**

Vincent FARDEAU

Céline LASBLEIZ

Jean François MEYER

Sarah PELLETIER

Dominique ROESNER

### **Mesdames et Messieurs, membres du Comité représentés :**

Jean Michel CARRE : procuration à Vincent FARDEAU

Jean-Luc BADDA de PODASALVA (CEPS) : procuration à Olivier RAZAVET

Odile KOMORNICKI (CEPN) : procuration à Dominique ROESNER

### **Mesdames et Messieurs, membres du Comité absents et excusés :**

Valérie GENTIEN

### **Mesdames et Messieurs, membres du Comité absents :**

Bruno D'ARCANGELO

Renaud DEJEAN

### **Mesdames et Messieurs, invités présents :**

Marie Pierre CHAVANEL

Olivier RAZAVET

Le quorum du tiers des membres du Comité présents ou représentés étant atteint, le Comité directeur peut valablement délibérer.

Le Président ouvre la séance à 18h45.

### **Ordre du jour :**

- Information sur les modifications statutaires du CRENC
- Dates de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) et de l'Assemblée Générale Élective (AGE)
- Fin de la saison de concours 2021 et classement
- Organisation de la saison de compétition 2022
- Organisation du séjour de Frédéric MORAND en janvier 2022

## **MODIFICATIONS STATUTAIRES DU CRENC**

Les membres actifs du CRENC au 31 août 2021 ont été régulièrement convoqués par la F.F.E à une assemblée générale modificative des statuts et du règlement intérieur du CRENC. Celle-ci s'est tenue le 21 octobre 2021 avec un scrutin intégralement déroulé par voie électronique.

	En nombre de votants	En nombre de voix
Inscrits	15	179
Votants	7	120

Le quorum d'au moins le quart des voix portées par le quart des membres de l'assemblée générale ayant été atteint, l'assemblée générale a adopté les nouveaux statuts et règlement intérieur du CRENC avec les résultats suivants :

	En nombre de voix	
OUI	81	67,50%
NON	39	32,50%
Blancs	0	0
TOTAL suffrages exprimés	120	100%

Le Président explique les différents types de membres et sur quels points ils votent fonction de leur qualité.

Seuls les membres actifs des CLAF et des CLAG composent l'assemblée générale d'un CRE soient respectivement 9 et 6 structures pour le CRENC.

Les membres adhérents ORAF et ORAG ne composent pas l'assemblée générale soient respectivement 4 et 7 structures pour le CRENC.

Ainsi :

- pour l'élection du président et des 6 postes spécifiques, tous les membres actifs votent (CLAF et CLAG)
- pour les 3 postes de dirigeants de groupements équestres affiliés, seuls votent les représentants des groupements équestres affiliés du CRE (9 CLAF) pour en élire 3 parmi eux.
- pour les 3 postes de dirigeants de groupements équestres agréés, seuls votent les représentants des groupements équestres agréés du CRE (6 CLAG) pour en élire 3 parmi eux.

### **DATES POUR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2022 (AGO) et L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE (AGE)**

Le Président rappelle

- d'une part qu'il n'était pas possible de procéder à l'assemblée générale ordinaire avant le 31 décembre 2021 compte tenu de la période référendaire,
- et d'autre part qu'il ne sera pas possible pour l'expert comptable de nous fournir l'indispensable bilan comptable avant mi-février.

L'AGO doit avoir lieu avant l'AGE.

L'heure et le lieu seront précisés ultérieurement

- ⇒ **Le Comité Directeur valide à l'unanimité de ses membres présents ou représentés le vendredi 11 mars 2022 pour la tenue de l'AG Ordinaire qui sera suivie le même jour de l'AG Élective.**  
**En l'absence de quorum, cette date sera repoussée au vendredi 25 mars 2022.**

#### **FIN DE LA SAISON DE CONCOURS 2021 et CLASSEMENTS**

- ⇒ **Le Comité directeur acte à l'unanimité des membres présents ou représentés que la date de fin des concours 2021 est celle du dernier concours provincial correspondant à la date du confinement du 7 septembre 2021 à 14 heures.**

Les résultats seront prochainement publiés sur le site du CRENC.

Le projet de l'organisation d'une soirée de remise des prix n'est pas écarté mais sera fonction de l'évolution des autorisations gouvernementales.

#### **ORGANISATION de la SAISON de COMPETITIONS 2022**

Une demande sera adressée aux Présidents de Commission pour connaître le nombre de concours qu'ils souhaitent voir programmer dans leur discipline respective.

Un pré-calendrier sera proposé par M. Thibaut DAMAS, Conseiller Technique d'Équitation et soumis aux Présidents de Club et Dirigeants de Structures. Un mail leur sera adressé pour connaître ceux qui souhaitent organiser des concours et combien. Une réunion s'en suivra d'ici Noël ou la fin de l'année pour finaliser leurs choix.

- ⇒ **Le Comité Directeur valide à l'unanimité des personnes présentes ou représentées la procédure rappelée ci-dessus.**

#### **ORGANISATION de la VENUE de MONSIEUR FREDERIC MORAND**

Monsieur Frédéric MORAND, Vice-président de la F.F.E, sera présent sur le territoire du 4 au 29 janvier 2022.

Pendant sa première semaine de confinement, des réunions, formations, échanges pourront avoir lieu en visioconférences en priorisant la formation au système fédéral de compétition.

Nous souhaiterions mettre à profit sa présence avec :

- Une formation pour les clubs organisateurs de concours,
- Une réunion des présidents de clubs et dirigeants de structures,
- Une formation/stage pour les enseignants,
- Une formation/stage sur 3 jours (3 fois 1 heure) pour les cavaliers titulaires au minimum du galop 6.

- ⇒ **Le Comité Directeur valide à l'unanimité des membres présents ou représentés ce projet d'interventions de Monsieur MORAND.**

## QUESTIONS DIVERSES

- Les membres de la Commission Western demandent qui succède à Monsieur Sébastien LASBLEIZ suite à sa démission du poste de Président de ladite commission ?  
⇒ **Compte tenu de la période courte restant jusqu'à l'élection du nouveau Comité directeur du CRENC, le Comité Directeur valide à l'unanimité de ses membres présents ou représentés le fait que Madame Céline LASBLEIZ assure l'intérim jusqu'aux élections.**
  
- Mme Céline LASBLEIZ demande à ce que les protocoles qui régissent les admissions et le fonctionnement des Cercles Western et CSO soient révisés dans l'objectif d'harmoniser les pratiques.  
⇒ **Cette demande est acceptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.**
  
- le projet d'étude pour l'amélioration du sol des carrières porté par le Conseil du Cheval continue  
L'IFCE, lors d'un appel à concours, a retenu le projet calédonien ce qui permet d'en financer les études.
  
- en application de l'article 10.E du règlement intérieur du CRENC,  
Monsieur Bruno D'ARCANGELO ne fait plus partie du Comité Directeur du CRENC.

Le Président lève la séance à 20H30.

\*\*\*\*\*

***Ce compte rendu est validé par voix électronique du 8 décembre 2021 à la majorité des membres du Comité directeur.***

**Ont voté pour : 10 voix**

Mesdames Valérie GENTIEN, Odile KOMORNICKI, Céline LASBLEIZ, Sarah PELLETIER, Dominique ROESNER,  
Messieurs Vincent FARDEAU, Olivier RAZAVET (par procuration de Monsieur Jean-Luc BADDA DE POSDASALVA), Jean-Michel CARRE, Jean-François MEYER.

**Ont voté contre : -**

**Se sont abstenus : -**

**N'a pas répondu : Monsieur Renaud DEJEAN**

**De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le Président, la Secrétaire générale et la Présidente de la Commission secrétariat général et Administration.**

Marie Pierre CHAVANEL  
Administration et  
Secrétariat Général

Sarah PELLETIER  
Secrétaire Générale

Vincent FARDEAU  
Président